

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)

Employeur

Mairie d'ARNOUVILLE

Commune, ARNOUVILLE, Val d'Oise (95)

Service

Petite Enfance

Grade(s)

Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe

Auxiliaire de puériculture principal de 1e classe

Famille de métiers

Social

Missions

L'auxiliaire de puériculture est placée sous la hiérarchie de la Coordinatrice/Directrice du Service Petite Enfance: A ce titre, elle doit assurer les missions suivantes :

- Être garant de la sécurité physique et affective de l'enfant,
- Veillez au bien-être, et au confort de l'enfant dans sa prise en charge lors des soins, repas, sommeil, hygiène corporelle.
- Participer à l'élaboration et au suivi du projet d'établissement,
- Favoriser l'épanouissement et le développement global de l'enfant tout au long de sa présence sur la structure,
- Proposer des situations ludiques, adaptées tout en respectant les centres d'intérêt, les désirs, les besoins et le rythme des enfants,
- Soutenir et accompagner le parent.

Profil du candidat

- Titulaire du DEAP,
- Savoir faire preuve d'initiative, d'intérêt, de dynamisme,
- Capacité d'écoute et d'observation,
- Bonne capacité relationnelle, sens du travail en équipe,
- Sens des responsabilités.

Conditions de recrutement :

- Recrutement par mutation ou par contrat (si contractuel(le), recrutement sur le fondement juridique des articles 332-8 ou 332-12) ;
- Temps complet sur la base de 37h hebdomadaires
- Localisation : Maison de la Petite Enfance

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
15/17 rue Robert Schuman
95 400 ARNOUVILLE

Ou à l'adresse mail : rh@ml.arnouville95.org